

partie pour l'Ouest, le Canada, la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, du côté du bloc soviétique, l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et l'Albanie. Les délibérations ont commencé le 10 novembre de l'année dernière et elles ont été ajournées juste avant Noël, indéfiniment semble-t-il, mais sans qu'on l'ait précisé.

Il y avait alors conflit. En réalité, elle avait résulté d'un échange de notes, l'hiver dernier, au sujet de la réunion d'une conférence au sommet. Dans une de ces notes, M. Eisenhower, président des États-Unis, exprimait l'avis qu'il devait y avoir une telle conférence au sujet des attaques-surprises, et il nous a semblé bien évident que ce que proposait le président des États-Unis c'était une conférence d'experts. Mais quand les représentants de cinq pays occidentaux se sont rencontrés avec ceux des Soviétiques, ils se sont rendu compte que ce qui nous semblait acquiescement de la part de l'URSS à participer à une discussion d'experts n'était que l'intention de soulever des questions politiques, celles des bases, par exemple, et ainsi de suite. Les points de vue des deux partis étaient différents. Nous sommes maintenant en consultation avec d'autres représentants des pays occidentaux qui ont pris part à la conférence en novembre et en décembre derniers, en vue de donner une plus grande portée à l'ordre du jour et de sonder la possibilité de reprendre la conférence.

Je dois parler aussi d'une autre question ayant un rapport avec nos négociations et nos pourparlers avec l'URSS. Il s'agit de l'espace interplanétaire. L'année 1958 a été particulièrement importante dans le domaine de l'exploration de l'espace, dans les cadres de l'année géophysique internationale.

Je dois rendre hommage aux hommes de science soviétique qui ont participé au succès de cette année. L'entreprise a été l'œuvre non des gouvernements mais d'une association d'investigateurs scientifiques du monde entier. Arrêtons-nous un moment à cette idée. Ces derniers temps, ou en 1958 pour nous concentrer sur cette année, on a lancé dans l'espace des objets qui, chose fort étonnante, ont triomphé de la force de gravitation; ce sont des objets ou véhicules qui peuvent voler autour de la lune et faire le tour du globe en quelques minutes. Et voici qu'on a placé un véhicule en orbite autour du soleil.

Je dois signaler ici qu'il est terrible de penser qu'on peut lancer des véhicules qui, en quelques instants, franchissent des milliers de milles avec une précision remarquable. C'est un défi à la sagesse des hommes d'État du monde. L'espace interplanétaire pose également un autre problème aux hommes

l'État. Il semble présomptueux de parler de l'espace interplanétaire, mais son utilisation est imminente. Il ne faut pas y transporter les rivalités nationales qu'on trouve sur notre globe.

L'automne dernier, les Nations Unies ont établi un comité chargé d'étudier la réglementation et l'utilisation de l'espace interplanétaire. Le Canada est heureux d'avoir été appelé à faire partie de ce comité. L'URSS a refusé d'assister à toutes les réunions du comité, dont elle fait aussi partie. Les Russes trouvent à redire à la composition du comité. Ils se plaignent de n'y être pas représentés équitablement. C'est bien regrettable, et des efforts sont tentés au sein de l'ONU sous l'égide de qui ce comité d'espace interplanétaire a été constitué, afin qu'on puisse sortir de cette impasse.

J'ai parlé de la situation qui existe en Europe. Je me suis déclaré confiant en août dernier à la Chambre que la tension au Moyen-Orient s'était quelque peu relâchée et qu'il y avait lieu de s'en réjouir. Depuis lors, l'agitation est passée du Moyen-Orient en Extrême-Orient et gagne maintenant l'Europe qui avait connu ces dernières années une quiétude relative.

A propos de la situation européenne, j'ai un fait à rapporter qui donnera quelque satisfaction. Le gouvernement a l'intention de soumettre à l'approbation de la Chambre un projet de résolution qui, je l'espère, sera bien accueilli par tous les honorables députés. Le gouvernement demandera au Parlement d'adopter une résolution approuvant l'adhésion du Canada au traité de l'Autriche de 1955. Il s'agit du traité qui a mis fin à une occupation de dix ans de l'Autriche et a marqué la réapparition de l'Autriche comme nation libre et indépendante. Le traité a été négocié entre l'Autriche et les quatre puissances qui occupaient alors ce pays, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'URSS. D'après le traité de 1955, il était prévu que tout pays ayant lutté contre l'Allemagne nazie pouvait y adhérer. L'adhésion du Canada, je puis en assurer la Chambre, n'augmentera ni nos droits, ni la responsabilité que nous avons assumée sous l'empire de la charte des Nations Unies.

L'adhésion éventuelle du Canada se fera à la demande du gouvernement de l'Autriche. Nous prendrons volontiers cette initiative comme pour donner une marque d'amitié et de sympathie à un pays dont nous admirons les réalisations. En particulier, nous prenons cette initiative pour remercier l'Autriche d'avoir accueilli humainement les réfugiés hongrois lors des tragiques événements survenus en Hongrie en 1956. Nous apprenons avec un vif plaisir qu'une nation sœur du